

---

Loïc Rignol

## Augustin Thierry et la politique de l'histoire. Genèse et principes d'un système de pensée.

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Loïc Rignol, « Augustin Thierry et la politique de l'histoire. Genèse et principes d'un système de pensée. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 29 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index423.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index423.html>

Document généré automatiquement le 23 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Loïc Rignol

## Augustin Thierry et la politique de l'histoire. Genèse et principes d'un système de pensée.

Pagination de l'édition papier : p. 87-100

1 Au moment où le XIX<sup>e</sup> siècle éprouve la mort du christianisme et la fin corrélative de l'ordre social qu'il fécondait, Saint-Simon prophétise un nouveau christianisme, organisé après sa mort dans l'Église qui porte son nom. Augustin Thierry pour sa part, son secrétaire et même son fils adoptif, entend restaurer cette transcendance perdue en renouant les fils du passé. Il la projette dans le temps et non dans le ciel. La nouvelle politique ne se présente plus comme une nouvelle religion, mais comme une nouvelle histoire. Celle-ci doit lier les hommes en les re-liant à leurs ancêtres. L'œuvre d'Augustin Thierry développe à cet effet une analyse profonde des rapports unissant, dans la connaissance, le passé et le présent. La raison historique y obéit à une rationalité politique. Elle se doit de "rechercher les racines des intérêts, des passions, des opinions qui nous agitent, nous rapprochent ou nous divisent, d'épier et de suivre dans le passé la trace de ces émotions irrésistibles, qui entraînent chacun de nous dans nos divers partis politiques"<sup>1</sup>. L'histoire politique est inséparable d'une politique de l'histoire, dont Ernest Charrière donne, sous la Monarchie de Juillet, une définition remarquable : "la politique est la science du présent et l'histoire celle du passé"<sup>2</sup>. Augustin Thierry propose plusieurs mécanismes pour expliquer les ressorts de l'histoire de France<sup>3</sup>. Son dispositif repose d'abord sur la circularité, à une époque donnée, de la politique et de l'histoire. La pensée de l'historien suppose ensuite une influence réciproque du passé et du présent dans la structure même du discours historique : cette articulation fonde la positivité de la science de l'histoire. Enfin, la mise en forme politique du savoir historique ouvre la possibilité d'une réfutation de la connaissance du passé par les événements du présent. La politique de l'histoire est mise à mal par l'Histoire de la politique<sup>4</sup>.

### Savoir des luttes et lutte de pouvoirs

4 Il existe une appartenance fondamentale du discours historique à la lutte politique. Augustin Thierry affirme ainsi que ses premières recherches devaient lui fournir "un arsenal d'armes nouvelles pour la polémique"<sup>5</sup> engagée contre la Restauration. "En 1817, préoccupé d'un vif désir de contribuer pour ma part au triomphe des opinions constitutionnelles, je me mis à chercher dans les livres d'histoire des preuves et des arguments à l'appui de mes croyances politiques"<sup>6</sup>. Plus qu'une *histoire politique*, il s'agit explicitement pour lui, comme pour Guizot, d'une *politique de l'histoire*. Celle-ci se double d'une joute intellectuelle contre les positions adoptées par Montlosier, profitant de l'installation du nouveau régime pour publier, en 1814, son livre *De la monarchie française*. Il y rappelle les droits nés de la conquête franque pour justifier le rétablissement des prérogatives de la noblesse : "le dépouillé du 4 août 1789 a pris en haine tous les principes, tous les éléments constitutifs de la société moderne, tout ce qui, depuis six siècles, grandit et s'élève"<sup>7</sup>. Les conflits politiques du présent tirent leur sens des vieilles invasions qui, du fond des âges, continuent de régir le destin de la société française. Celle-ci reste marquée par la brisure originelle de la conquête qui commande tous les événements ultérieurs. Le plus immédiat se comprend par le plus lointain. "Je crus apercevoir, dans ce bouleversement si éloigné de nous, la racine de quelques-uns des maux de la société moderne : il me semble que, malgré la distance des temps, quelque chose de la conquête des barbares pesait encore sur notre pays, et que, des souffrances du présent, on pouvait remonter, de degré en degré, jusqu'à l'intrusion d'une race étrangère au sein de la Gaule, et à sa domination violente sur la race indigène"<sup>8</sup>. Le schéma historique, partagé par ses contemporains, s'articule autour de deux moments forts. Au V<sup>e</sup> siècle, la race des Francs

asservit celle des Gaulois et organise sa domination de classe à travers les institutions et les lois. “Nous croyons être une nation, et nous sommes deux nations sur la même terre, deux nations ennemies dans leurs souvenirs, inconciliables dans leurs projets : l’une a autrefois conquis l’autre ; et ses desseins, ses vœux éternels sont le rajeunissement de cette vieille conquête éternelle par le temps, par le courage des vaincus et par la raison humaine”<sup>9</sup>. La lutte de classes, née de cette rivalité de races, se perpétue jusqu’à la Révolution, second pivot de l’histoire nationale. Revanche des vaincus, elle renverse le pouvoir né de la conquête. Le Tiers-État, de sang gaulois, se libère enfin du joug du roi et de la noblesse, d’origine franque. “Tout ce qu’avait produit, dans l’ordre politique, la succession des événements arrivés en Gaule depuis la chute de l’empire romain, cessa d’exister par la révolution française”<sup>10</sup>.

- 5 Issue des races s’affrontant dans l’État depuis les invasions, chaque classe expose ainsi ses revendications politiques en explorant le passé à la recherche d’arguments à faire valoir dans le présent. Chacune écrit son histoire pour contester celle de son adversaire. Les chevaux de la conquête soulèvent autant la poussière des archives que celle des batailles. “Chez nous, par des causes qui tiennent à la fois au génie particulier de la nation et à la diversité des éléments nationaux, l’histoire abstraite et spéculative, dans des vues de polémique sociale, a eu, depuis le réveil des études, une extrême importance ; elle a été l’arme des passions et des intérêts politiques ; elle a dominé, d’un côté, sur les recherches désintéressées, et de l’autre, sur l’histoire narrative. Soulevées tour à tour par divers courants de l’opinion publique, les vieilles traditions des classes rivales servirent de fondement à des théories nouvelles, plus ou moins savantes, plus ou moins ingénieuses, mais ayant toutes cela de commun qu’elles ne remuaient le passé dans ses profondeurs que pour en faire sortir, bon gré, mal gré, quelque chose de conforme aux idées, aux désirs, aux prétentions populaires ou aristocratiques du moment”<sup>11</sup>. Savoir des antiques luttes entre les vainqueurs francs et les vaincus gaulois de la conquête, le discours historique donne lieu, en retour, à une lutte des savoirs pour imposer une interprétation de l’histoire de France qui les relate<sup>12</sup>. L’antagonisme historiographique n’est donc que le reflet des rivalités historiques : la connaissance du passé est lutte de classes dans la théorie et dans la pratique. Le savoir de l’histoire apparaît par conséquent comme un pouvoir dans l’Histoire, un pouvoir de faire l’Histoire, d’influer sur le cours des événements. Dire l’histoire et la faire, c’est tout un.

## Le cercle de l’histoire

- 6 Le lien entre le passé et le présent se situe au cœur du complexe politique et historique d’Augustin Thierry. Sa pensée décrit trois cercles ou trois boucles déclinant le principe de cette implication réciproque.

## Révolution dans l’Histoire et révolution de l’histoire

- 7 Augustin Thierry écrit après la Révolution française qui impose, d’après lui, une rénovation, mieux, une révolution du discours historique pour lui permettre de rendre raison de l’émancipation du peuple : “un changement total est indispensable dans la manière de présenter les moindres faits historiques”<sup>13</sup>. Il faut, écrit-il avec énergie, “planter, pour la France du dix-neuvième siècle, le drapeau de la réforme historique”<sup>14</sup>. Les populations, actrices de la révolution de l’Histoire, doivent devenir les figures centrales du récit historique. La démocratie de 1789 doit conduire à une démocratisation du discours qui en montre la genèse. La nation doit prendre la Bastille de l’histoire comme elle a pris celle du pouvoir.
- 8 Savoir des combats d’autrefois, savoir dans les combats actuels, l’histoire doit réactiver la mémoire des enfants du Tiers-État. Il faut leur rappeler la servitude de leurs pères, ce péché originel de l’histoire de France expliquant tous les maux ultérieurs. L’historien doit renouer le fil du temps, mieux remonter la longue chaîne de la soumission pour perpétuer la lutte : la raconter dans le passé pour la gagner dans le présent. “Nous sommes les fils des hommes du Tiers-État ; le Tiers-État sortit des communes, les communes furent l’asile des serfs ; les serfs étaient les vaincus de la conquête”<sup>15</sup>. Les descendants doivent se montrer fidèles à la mémoire de leurs ancêtres obscurs. Sans noms et sans titres, ces “subjugués” comme il les appelle souvent, se sont révoltés pour sortir de la servitude et les précéder dans le long mouvement de

libération. “Non, ce n’est pas d’hier que notre France a vu des hommes employer leur courage et toutes les facultés de leur âme à fonder pour eux-mêmes et pour leurs enfants une existence à la fois libre et inoffensive. Ils nous ont précédés de loin, pour nous ouvrir une large route, ces serfs échappés de la glèbe, qui relevèrent, il y a sept cents ans, les murs et la civilisation des antiques cités gauloises. Nous qui sommes leurs descendants, croyons qu’ils ont valu quelque chose, et que la partie la plus nombreuse et la plus oubliée de la nation mérite de revivre dans l’histoire. Si la noblesse peut revendiquer dans le passé les hauts faits d’armes et le renom militaire, il y a aussi une gloire pour la roture, celle de l’industrie et du talent. C’était un roturier qui élevait le cheval de guerre du gentilhomme, et joignait les plaques d’acier de son armure. Ceux qui égayaient les fêtes des châteaux par la poésie et la musique, étaient aussi des roturiers ; enfin la langue que nous parlons aujourd’hui est celle de la roture ; elle la créa dans un temps où la cour et les donjons retentissaient des sons rudes et gutturaux d’un dialecte germanique”<sup>16</sup>. Augustin Thierry ne cesse d’appeler ses contemporains à se rappeler leur origine et à perpétuer la mémoire des luttes acharnées menées par leurs prédécesseurs contre leurs ennemis. L’histoire organise la cérémonie du souvenir. Elle élève, en parole, leurs monuments aux morts.

9 “Nous qu’on appelle des hommes nouveaux, sachons prouver que nous ne le sommes pas ; sachons nous rallier, par des souvenirs populaires, aux hommes qui, avant nous, ont voulu ce que nous voulons, aux hommes qui ont compris comme nous les libertés de la terre de France. L’esprit d’indépendance généreuse et paisible nous a précédés de loin sur cette terre ; ne craignons pas de la remuer profondément, pour y retrouver cet esprit [...]. Ne nous y trompons pas, ce n’est point à nous qu’appartiennent les choses brillantes du passé ; ce n’est point à nous de chanter la chevalerie : nos héros ont des noms plus obscurs. Nous sommes les hommes des cités, les hommes des communes, les hommes de la glèbe, les fils des paysans que des chevaliers menacèrent près de Meaux, les fils de ces bourgeois qui firent trembler Charles V, les fils des révoltés de la jacquerie”<sup>17</sup>.

10 La mission de Thierry est donc claire : raviver la conscience du peuple, révéler une classe à elle-même<sup>18</sup> pour remporter la lutte millénaire contre ses oppresseurs. “Ainsi, de formule en formule, à travers l’intervalle de quinze siècles, nous sommes conduits au terme extrême d’une conquête qu’il s’agit d’effacer”<sup>19</sup>. Le savoir historique doit devenir le théâtre de la bataille ultime que les adversaires se livrent depuis des siècles. Or, comment le peuple pourrait-il se souvenir de ses aïeux alors que l’histoire dominante nie son existence ? Quel récit ferait-il retentir “le cri de haine qui s’est prolongé, grandissant toujours”<sup>20</sup> contre le régime d’oppression né des invasions ? Une nouvelle histoire doit naître pour faire renaître les vaincus d’autrefois. Elle célébrera le baptême du vieux peuple gaulois. “Je sens en moi la conviction profonde que nous ne possédons pas encore une véritable histoire de France”<sup>21</sup>, écrit Thierry, “il nous manque l’histoire des citoyens, l’histoire des sujets, l’histoire du peuple”<sup>22</sup>.

11 Or, si “la roture, aussi bien que la noblesse de France, [a] une histoire et des ancêtres”<sup>23</sup>, tout les oppose. L’histoire dynastique et aristocratique relate la vie des oppresseurs et jette leurs sujets dans les cachots de l’oubli. Il faut frapper “d’un coup mortel la version monarchique de l’histoire de France”<sup>24</sup> qui se résume trop souvent aux “Annales domestiques de la famille régnante”<sup>25</sup>. Elle doit s’effacer devant l’histoire nationale, racontant le destin de la multitude. Contre la biographie des puissants, récitée par les historiographes d’Ancien Régime, “une biographie qui a pour héros un de ces personnages collectifs appelés peuples”<sup>26</sup> doit voir le jour, écrit Amédée Thierry.

12 La “race” se place au cœur de la révolution historique proposée. Son élargissement sémantique obéit à cette stratégie : elle opère le renversement *politique* de l’histoire, rendu nécessaire par l’œuvre révolutionnaire à continuer. Le terme désigne désormais des peuples, des masses jusque-là anonymes et rejette au second plan les familles privilégiées. “Il n’y aurait pas besoin de diminuer, avec intention, l’importance des races royales, pour que celle des races populaires frappât davantage l’imagination du lecteur. Ce seraient de grands arbres qui s’élèveraient tout à coup dans un champ parsemé de buissons, des fleuves qui naîtraient dans une plaine arrosée par de petits ruisseaux”<sup>27</sup>. L’historiographie devient photographie. La race se présente comme

le daguerréotype de l'histoire démocratique. Augustin Thierry fixe pour la première fois la figure politique du peuple sur la feuille d'argent du temps, comme Daguerre immortalise, à la même époque, les images de la vie sur le cuivre plaqué d'argent. La race est pensée pour cela dans une immobilité essentielle. Parmi les infinies variations susceptibles de l'altérer au cours des temps, ce nouveau héros collectif manifeste "quelque chose d'individuel, de constant, d'immuable" qu'on voit sortir "du milieu de tant d'aventures si diversifiées, passées en tant de lieux, se rattachant à tant de situations sociales si différentes, ainsi que dans l'histoire d'un seul homme, à travers tous les incidents de la vie la plus romanesque"<sup>28</sup>. Les nations possèdent, à l'instar des individus, un type mental, un génie spécifique, des "instincts moraux" et des "passions héréditaires"<sup>29</sup>, perdurant à travers les siècles, comme l'atteste la race gauloise qui "s'y montre constamment identique à elle-même"<sup>30</sup>. Edwards prolonge les travaux des frères Thierry, en les dotant de fondements naturalistes. La permanence morale des races est liée à un type physique inaltérable, explique-t-il en 1829 dans sa fameuse lettre à Amédée Thierry, *Des caractères physiologiques des races humaines considérés avec l'histoire*. Elle jette les bases d'une anthropologie historique, nouvelle à l'époque. Son programme est validé en 1839 par la fondation, à son initiative, de la Société ethnologique de Paris. Elle se consacre à l'étude de la "la monade race"<sup>31</sup>, selon l'expression du saint-simonien Euryale Cazeaux. Le fondateur y développe à nouveau ses thèses principales : "Il n'y aurait pas d'ethnologie si les races ne pouvaient pas durer un temps illimité. [...] L'auteur a fait voir le fait que des peuples peuvent subsister avec le même type pendant une longue suite de siècles, qui embrasse presque toute l'étendue des temps historiques"<sup>32</sup>. La race est, dans le mouvement infini et tumultueux des civilisations, la seule réalité intangible, l'astre fixe éclairant ses évolutions. Le physiologiste construit le principe de la *race-demeure*. Les peuples vivent à jamais dans leur race qui, seule, ne meurt pas. Valeur suprême pour l'historien, elle enferme l'éternité dans le temps et l'ordre dans l'histoire.

13 Aussi la race assume-t-elle un rôle nodal dans le dispositif historique et politique d'Augustin Thierry. Elle réalise le retournement de l'histoire officielle pour faire jouer, contre les généalogies nobles et royales, la généalogie même du peuple. Elle s'offre comme la *chambre obscure* retournant l'image traditionnelle retenue par l'histoire, pour élever à la lumière du discours les oubliés du passé, qui ont vécu, lutté et souffert dans l'ombre du pouvoir. Un nouveau regard se porte sur eux. L'histoire scrute désormais les profondeurs des sociétés, les sous-sols des nations, les coulisses invisibles du monde qui, bien mieux que les rituels souverains, les manifestations spectaculaires de l'État et de ses "races", disent la vérité des époques. La *généalogie* nationale se pense comme *archéologie* sociale. Guizot écrit en ce sens : "C'est par l'étude des institutions politiques que la plupart des écrivains, érudits, historiens ou publicistes, ont cherché à connaître l'état de la société, le degré ou le genre de sa civilisation. Il eût été plus sage d'étudier d'abord la société elle-même pour connaître et comprendre ses institutions politiques. Avant de devenir cause, les institutions sont effet ; la société les produit avant d'en être modifiée ; et au lieu de chercher dans le système ou les formes du gouvernement quel a été l'état du peuple, c'est l'état du peuple qu'il faut examiner avant tout pour savoir quel a dû, quel a pu être le gouvernement"<sup>33</sup>. Michelet fixe le mot d'ordre de l'époque. On remonte le temps en fouillant le sol des organisations humaines. La lumière vient de la nuit.

14 "Il faut que je perce la terre, que je découvre les bases profondes de ce monument ; l'inscription, je le vois, est maintenant tout enfouie, cachée bien loin là-dessous... Je n'ai pour creuser là, ni pioche, ni fer, ni pic ; mes ongles y suffiront. [...] Aujourd'hui encore je creuse... Je voudrais atteindre au fond de la terre"<sup>34</sup>.

15 Mais la "race" accomplit une seconde révolution en articulant la *science* sur la *politique*. S'il faut révolutionner l'histoire pour lui permettre de penser et de continuer la Révolution dans l'histoire, c'est que la connaissance et la politique s'impliquent logiquement. On retrouve ainsi, dans les écrits d'Augustin Thierry, la loi de succession réciproque des révolutions politiques et des révolutions scientifiques formulée par Saint-Simon. Toute révolution politique introduit une révolution scientifique et inversement, toute révolution scientifique engage nécessairement une révolution politique. "L'histoire constate que les révolutions

scientifiques et politiques ont alterné, qu'elles ont successivement été, à l'égard des unes et des autres, causes et effets"<sup>35</sup>. C'est bien la Révolution politique, marquant l'irruption de la race asservie sur la scène de l'Histoire, qui introduit une révolution scientifique dans la manière d'écrire l'histoire. Cette inflexion première entraîne un retournement de l'axe traditionnel du savoir. La nouvelle histoire révolutionne l'ordre des chronologies, en offrant une nouvelle logique du temps.

## Le passé à la lanterne du présent

- 16 Le présent trouve son sens et sa vérité dans l'exploration des époques antérieures. La conquête du V<sup>e</sup> siècle rend raison en effet des clivages politiques contemporains. Mais inversement, la connaissance positive de l'Histoire tire son intelligibilité des événements politiques présents. C'est à la lumière de la crise révolutionnaire que le mouvement secret et profond de l'Histoire de France se manifeste dans toute sa clarté. La Révolution est prise de conscience, éclair de vérité. Mouvement de reconquête, elle jette une lumière crue sur la conquête du passé à laquelle elle répond. De même, les révolutions de 1789 et de 1830 donnent leur signification aux révolutions communales du Moyen Âge qui les préparent et les annoncent<sup>36</sup>. "C'est une chose profondément vraie, et le meilleur commentaire pour l'histoire du passé se trouve dans les révolutions contemporaines. Après de longues années de troubles politiques, les esprits doivent être disposés à comprendre la série de mouvements et de crises dont se compose la vie des sociétés"<sup>37</sup>. Augustin Thierry voit dans ce rapport la clé d'intelligibilité du passé, car "il a fallu que le temps vînt où l'on pourrait appliquer aux révolutions du passé le commentaire vivant de l'expérience contemporaine, où il serait possible de faire sentir, dans le récit du soulèvement d'une simple ville, quelque chose des émotions politiques, de l'enthousiasme et des douleurs de notre grande révolution"<sup>38</sup>. Si la marche *réelle* de l'Histoire est *progressive*, la marche *intellectuelle* de l'histoire est, elle, à la fois *progressive* et *régressive*. L'historien y insiste.
- 17 "Ce sont les événements, jusque-là inouïs, des cinquante dernières années, qui nous ont appris à comprendre les révolutions du Moyen Âge, à voir le fond des choses sous la lettre des chroniqueurs, à tirer des écrits de Bénédictins ce que ces savants hommes n'avaient point vu [...]. Il leur manquait l'intelligence et le sentiment des grandes transformations sociales. Ils ont étudié curieusement les lois, les actes publics, les formules judiciaires, les contrats privés ; ils ont discuté, classé, analysé les textes, fait dans les actes le partage du vrai et du faux avec une étonnante sagacité ; mais le sens politique de tout cela, mais ce qu'il y a de vivant pour l'imagination sous cette écriture morte, mais la vue de la société elle-même et de ses éléments divers, soit jeunes, soit vieux, soit barbares, soit civilisés, leur échappe, et de là résultent les vides et l'insuffisance de leurs travaux. Cette vue, nous l'avons acquise par nos propres expériences, nous la devons aux prodigieuses mutations du pouvoir et de la société qui se sont opérées sous nos yeux ; et, chose singulière, une nouvelle intelligence de l'histoire semble naître en nous, à point nommé, au moment où se complète la grande série des renversements politiques, par la chute de l'empire élevé sur les ruines de la République française qui avait jeté à terre la monarchie de Louis XVI"<sup>39</sup>.
- 18 Pierre-Simon Ballanche est sans doute l'initiateur philosophique de cette nouvelle rationalité de l'histoire. Il affirme, dès 1829, le principe d'une lecture *progressive* et *régressive* du temps. Il soutient que la scène primitive de la sécession plébéienne sur l'Aventin se répète à travers les âges. Elle constitue la préface, le prologue des développements ultérieurs de l'histoire universelle. "Dans l'histoire romaine, nous trouvons en quelque sorte la formule générale de toutes les histoires"<sup>40</sup>. La première page, écrite en latin, serait indéfiniment recopiée dans toutes les langues du monde, par tous les peuples qui ont suivi. L'esprit humain est en effet toujours le même : "le genre humain est un ; toutes les histoires des sociétés humaines sont unes et identiques"<sup>41</sup>. Les analogies gouvernant l'histoire délivrent donc la vérité du *début* car celui-ci se répète sans *fin*. Ce qui s'est produit à l'origine est semblable à ce qui s'est passé indéfiniment par la suite. Ce qui vient après éclaire donc ce qui existait avant. La méthode historique connaît le passé par le présent, qui lui donne sa vérité. "Ainsi l'homme règne sur le passé, et le gouverne ; le passé, pour l'esprit, est encore le présent, plus modifiable même que

le présent. Nous faisons le présent à notre insu ; notre intelligence achève le passé. Le passé n'est irrévocable que pour Dieu, parce qu'il n'a rien à y découvrir : il l'a vu par la prescience, avant qu'il ne fût accompli, au lieu qu'il se développe incessamment pour l'humanité"<sup>42</sup>. C'est pourquoi Ballanche imagine une prédiction, non pour l'avenir mais pour le passé. "Perdu dans de telles rêveries, je m'étais demandé si le don de prophétie ne pouvait pas s'appliquer au passé, comme quelquefois il s'est appliqué à l'avenir ; si l'inspiration vaticinatrice ne pouvait pas, comme le vieux Janus, avoir deux faces ; s'il n'y a pas des sibylles pour démêler la pensée vraie et lucide enfouie sous les faits obscurs ou mensongers ; si toute l'histoire humaine n'est pas un continuel palimpseste dont il faut chercher à faire revivre l'écriture primitive, cachée par l'écriture d'un âge suivant"<sup>43</sup>. Pour Ballanche comme pour Thierry, l'histoire est palindrome, elle peut se lire dans les deux sens.

## Réconciliation historique et unification historiographique

20 Après avoir perpétué en son siècle la guerre des siècles opposant Francs et Gaulois, l'historien prône la paix civile lorsque les Trois Glorieuses ont fait triompher ses idées politiques. La haine des races doit céder la place à la réconciliation des classes. En 1836, il est chargé par Guizot, alors ministre de l'Instruction publique, de diriger le travail de collection et de publication des chartes des communes et des villes de France, des statuts et règlements des anciennes corporations d'arts et métiers. L'œuvre éditoriale obéit à une ambition politique : faire la généalogie du tiers pour montrer ses droits au moment de sa victoire. Le recueil est ainsi "destiné à éclairer les origines et l'histoire du tiers-état"<sup>44</sup>, de "ces familles sans noms et sans gloire, d'où sont sortis les hommes qui firent la révolution de 1789 et celle de 1830"<sup>45</sup>. Il doit aussi montrer la haute mission qui fut la sienne d'unir à sa personne les ordres hostiles. Il entend célébrer "la haute fortune politique de ce troisième ordre, le dernier en date, longtemps le moindre en pouvoir, mais que la Providence destinait à vaincre les deux autres, et à les absorber dans une seule masse nationale, désormais compacte et homogène"<sup>46</sup>. Dans un tel contexte, le triomphe du Tiers-État obéit à un plan caché, un dessein secret de l'histoire de France. "Vue de ce point extrême, la série de nos changements sociaux prend un sens plus fixe et plus complet [...]. Depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a suite et progression dans la vie nationale ; d'un point à l'autre, à travers l'intervalle de sept cents ans, l'œil peut mesurer une même carrière laborieusement parcourue, l'esprit se figurer un même but, poursuivi sans relâches par toutes les générations politiques, par tous ceux à qui la coutume, la loi ou la force des choses ont tour à tour donné le pouvoir. Les révolutions ont achevé l'œuvre des réformes ; les contre-révolutions n'ont point fait disparaître ce qui avait été fondé sur la vraie ligne de ce progrès. De tant de destructions, de créations, de transformations successives, sont résultées à la fin trois choses : la nation une et souveraine ; la loi une, égale pour tous, faite par les représentants de la nation ; le pouvoir royal s'appliquant, sous le contrôle du pays, aux nouvelles conditions de la société. Tout est renouvelé aujourd'hui sans que la tradition soit rompue ; voilà ce qu'a fait le travail des siècles, et voilà pour nous, dans l'avenir, le chemin que trace l'expérience, la leçon que donne l'histoire du pays"<sup>47</sup>.

21 Dans cette téléologie, le Tiers se présente comme la matrice d'une nation française désormais réconciliée dans une commune liberté. Les antagonismes de classes, moteur de l'Histoire, ont disparu sous un régime abolissant pour toujours les formes de soumission et d'oppression nées au Moyen Âge. Cette réconciliation politique introduit une pacification dans le discours historique : l'unification dans l'Histoire engendre une histoire unifiée. L'histoire n'est plus dès lors dans son esprit une lutte de classe intellectuelle et politique. Il existe bien une fin, aux deux sens du mot, de l'histoire/Histoire. L'historien affirme en ce sens :

22 "En résumé, le nouveau caractère, le cachet d'originalité que la théorie de l'histoire de France a reçu des études contemporaines, consiste, pour elle, à être une, comme l'est maintenant la nation, à ne plus contenir deux systèmes se suivant l'un l'autre et répondant à deux traditions de nature et d'origine opposées, la tradition romaine et la tradition germanique. [...]. Il semble que cette révolution scientifique soit une conséquence et un reflet de la révolution sociale accomplie il y a cinquante ans, car elle est faite à son image ; elle met fin aux systèmes inconciliables, comme celle-ci détruit, pour jamais, la séparation des ordres. On ne verra plus

notre histoire tourner dans un cercle sans repos, être tantôt germanique et aristocratique, tantôt romaine et monarchique, selon le courant de l'opinion, selon que l'écrivain sera noble ou roturier. Son point de départ, son principe, sa fin dernière, sont fixés dorénavant ; elle est l'histoire de tous, écrite pour tous ; elle embrasse, elle associe toutes les traditions que le pays a conservées ; mais elle place en avant de toutes celles du plus grand nombre, celles de la masse nationale, la filiation gallo-romaine par le sang, par les lois, par la langue, par les idées”<sup>48</sup>.

- 23 Ses *Considérations sur l'histoire de France*, publiées en 1840, viennent achever l'édifice historiographique. L'historien y retrace l'histoire sociale et politique de l'histoire elle-même. “Ainsi, la critique des systèmes et l'exposition des controverses historiques se lient, d'époque en époque, à une vue des partis sociaux et des révolutions nationales”<sup>49</sup>. Augustin Thierry dévoile, dans la logique des régimes politiques et des systèmes sociaux, la loi de production de la connaissance historique. La science de l'histoire culmine dans une méta-histoire. “Dans cet examen, je me suis borné aux théories fondamentales, aux grands systèmes de l'histoire de France, et j'ai distingué les éléments essentiels dont ils se composent. J'ai trouvé la loi de succession des systèmes dans les rapports intimes de chacun avec l'époque où il a paru. J'ai établi, d'époque en époque, l'idée nationale dominante et les opinions de classe ou de parti sur les origines de la société française et sur ses révolutions”<sup>50</sup>. L'histoire s'écrit dans l'Histoire. La connaissance historienne est une connaissance historique. Elle implique un rapport dialectique ou mieux, circulaire, entre le passé et le présent, la politique et l'histoire dessinant une série de boucles : la Révolution dans l'Histoire introduit une révolution dans l'écriture de l'histoire, l'émergence de la Démocratie dans l'Histoire implique une démocratisation de l'histoire, l'unification des classes sociales s'affrontant dans l'Histoire engendre une histoire unifiée. En somme, la série de nœuds et de boucles animant l'ensemble de sa rhétorique en témoigne : l'historien est enfermé dans son siècle, il est “bouclé” dans l'Histoire. Cette circularité propre au discours historique devait ruiner la belle assurance du penseur.

## La révolution de 1848 et la réfutation de l'histoire bourgeoise

- 24 Les constructions historiographiques d'Augustin Thierry rendent possible la réfutation de la connaissance du passé par les événements actuels. Si le présent délivre la vérité du passé, toutes les modifications du présent bouleversent la connaissance que l'on peut en avoir. La politique en acte répudie la connaissance historique, le passé est pour ainsi dire rattrapé par l'actualité. L'Histoire se faisant réfute alors l'histoire des savants. C'est ainsi que dans son système, la révolution de 1848 est impossible car impensable dans une société réunifiée. Son éclatement a donc pour effet de ruiner son interprétation de l'histoire nationale. Il ne dissimule pas son désarroi, du reste, dans une lettre d'une cruelle lucidité adressée à Madame de Circourt en 1850.
- 25 “J'ai pu me remettre à mon travail, à cette toile de Pénélope, commencée il y a six ans et dont je ne vois pas encore le bout. À toutes les causes de lenteur qui existaient pour moi, notre déplorable révolution en a joint une autre qu'il faut combattre, c'est le doute sur l'histoire de France telle qu'elle m'apparaissait naguère et que j'aimais à la construire dans un ordre que je croyais être le plan même de la providence. Maintenant je ne la comprends plus, le présent a bouleversé mes idées sur le passé et à plus forte raison sur l'avenir ; j'ai perdu ma foi historique et, chose que je n'aurais jamais cru, ma foi politique s'en va”<sup>51</sup>.
- 26 Après la révolution de 1848, Augustin Thierry accentue la tendance de ses travaux à promouvoir la pacification sociale. Aussi parle-t-il de “la catastrophe de février 1848”<sup>52</sup>, réactivant des rivalités qui n'ont plus lieu d'être selon lui. Il est conscient d'avoir joué les apprentis sorciers en expliquant l'Histoire de France par l'antipathie des races et des classes s'y trouvant mêlées par la violence des conquêtes. Le prolétaire n'est-il pas à l'égard du bourgeois, ce que ce dernier était à l'égard du noble, un opprimé et un exploité ? Dans cette nouvelle interprétation, la guerre sociale produit toujours ses effets. La concorde promise sur l'autel de l'égalité et de la liberté n'est qu'un leurre. La révolution de 1830, achevant le mouvement de 1789, assure le triomphe de la bourgeoisie et non du peuple, pourtant acteur principal des

combats. Les Trois Glorieuses sont les nouvelles Journées des Dupes de l'histoire de France. Dès 1831, dans son cours d'histoire de France dispensé aux ouvriers, Laponneraye dénonce ainsi avec violence le nouveau régime qui reconduit l'asservissement du peuple en lui imposant de nouveaux maîtres : "Le peuple, trop grand pour connaître la défiance a été lâchement trompé. Il s'est battu pour reconquérir ses droits, il a vaincu, car le peuple est invincible, et la liberté après laquelle il courait, la liberté lui a passé devant le nez. Des milliers de citoyens sont tombés sous la mitraille bourbonnienne, le pavé de la capitale a été inondé de son sang, pourquoi ? pour que monsieur tel succédât à monsieur tel, pour que quelques gros financiers devinssent des excellences !" <sup>53</sup> Ces propos subversifs lui valent d'être poursuivi, au mois d'avril 1832, devant les assises de la Seine, pour excitation à la haine de classes, déjà passée de mode. Il proclame devant ses juges la perpétuation de la lutte, mettant aux prises la bourgeoisie au pouvoir, oisive et méprisante, et le prolétariat, exploité et misérable. "La société est partagée en deux camps : l'un petit, l'autre immense ; l'un peuplé d'une poignée d'individus, l'autre d'une multitude innombrable ; le premier où siège l'oisiveté, l'orgueil et la richesse ; le second où habite le travail et la souffrance, la misère et la vertu" <sup>54</sup>. Sa défense personnelle est une charge collective, elle alarme ses juges. Laponneraye est condamné à deux années de prison et à 1000 francs d'amende.

27 Pour désamorcer ces analyses, récurrentes depuis 1830, Augustin Thierry récuse désormais toute hostilité entre les classes. Elle ne possède plus de validité historique. Il stigmatise "les préjugés répandus par des systèmes qui tendent à diviser en classes mutuellement hostiles la masse nationale aujourd'hui une et homogène" <sup>55</sup>. Si en effet les différences ethniques définissent les classes ennemies, le prolétariat et la bourgeoisie, étant de même souche celte, ne peuvent se faire la guerre. La rivalité ne peut se comprendre qu'entre races différentes, c'est-à-dire entre Francs et Gaulois. Puisque le Tiers-État constitue "la nation entière moins la noblesse et le clergé" <sup>56</sup>, son émancipation marque l'affranchissement de tous les vaincus d'autrefois. L'antagonisme des classes est désormais impensable.

28 Son livre *L'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État* se présente comme une grande fresque racontant la lente fusion démocratique de la roture et de la noblesse. L'histoire n'est plus conflit mais mouvement d'union et d'agrégation dans un régime garantissant liberté et égalité à tous indistinctement, éradiquant en cela toute trace d'asservissement. Il voit dans la révolution de 1789 le moment de cette fraternisation universelle à l'œuvre depuis la Conquête. Sa Bible de l'histoire de France possède sa sainte Cène : "Elle finit à la réunion des trois ordres en une seule et même assemblée, quand cesse le schisme qui séparait du Tiers-État la majorité de la noblesse et la minorité du clergé, quand l'illustre et malheureux Bailly, président ce premier congrès de la souveraineté nationale peut dire : "La famille est complète", mot touchant qui semblait de bon augure pour nos nouvelles destinées, mais qui fut trop tôt démenti" <sup>57</sup>. Il n'y a plus ni opprimés ni oppresseurs sur la terre de France, tel est en substance le message de l'historien. Son discours historique se présente à nouveau comme une grande téléologie de la nation conduite par la Providence, à travers les vicissitudes de l'Histoire, vers la liberté et l'égalité. Démontrer la fraternisation entre les classes opérée par le travail des siècles, c'est promouvoir l'unité et la paix sociales pour désamorcer les rivalités du moment. Il prétend démontrer historiquement la formation de l'unité pour, de fait, la faire exister présentement. Il propose ainsi une nouvelle politique de l'histoire.

29 "Entre ces deux points extrêmes, on voit se poursuivre à travers les siècles la longue et laborieuse carrière par laquelle les classes inférieures et opprimées de la société gallo-romaine, de la société gallo-franke et de la société française du Moyen Âge, se sont élevées de degré en degré jusqu'à la plénitude des droits civils et politiques, immense évolution qui a fait disparaître successivement du sol où nous vivons toutes les inégalités violentes et illégitimes, le maître et l'esclave, le vainqueur et le vaincu, le seigneur et le serf, pour montrer enfin à leur place un même peuple, une loi égale pour tous, une nation libre et souveraine" <sup>58</sup>.

\* \* \*

30  
35 Comme la plupart de ses contemporains, Augustin Thierry croit en la toute-puissance des idées. Il pense que les mots de l'historien, comme la parole du Dieu de la Genèse, ont le don d'incarner les choses, de les faire exister. Sa machinerie scientifique aurait le pouvoir

d'actionner les rouages de l'Histoire pour la créer à volonté. Accélération son cours, sous la Restauration, il en arrêterait la marche sous la Monarchie de Juillet. Nouveau Dieu, son regard transcendant contemple les siècles, embrasse tous les âges pour abolir la distinction du passé et du présent dans la présence immuable de son système. Celui-ci enferme aussi bien les lois d'évolution des sociétés que les règles de la connaissance historique qui en rend compte. En cela, adversaire acharné de l'histoire monarchique, il sacre une nouvelle royauté, celle de l'historien, souverain des événements. Mais le théoricien des luttes a forgé des armes qui se retournent contre son inventeur. Elles tombent entre les mains du plus grand des historiens, l'Histoire elle-même, qui décide toujours, en dernière instance, du sort du combat. Le savant en est la créature, non le créateur.

Loïc Rignol est doctorant à l'Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis

### Notes

1. Augustin THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France, pour servir d'introduction à l'étude de cette histoire*, sixième édition revue et corrigée, Paris, Éditions Tessier, 1839 (1<sup>ère</sup> édition 1827), p. 17.
2. Ernest CHARRIÈRE, *La politique de l'histoire. Première partie. Histoire*, Paris, Éditions Charles Gosselin, 1841, Introduction, p. 9.
3. Sur la vie et l'œuvre de l'historien, voir Anne DENIEUL CORMIER, *Augustin Thierry. L'histoire autrement*, Éditions Publisud, 1996, 466 p.
4. Je choisis d'écrire l'*Histoire* pour désigner l'ensemble des événements constituant la réalité historique, objet d'étude pour l'*histoire* dont le discours cherche à en saisir le sens et la vérité.
5. Augustin THIERRY, "Préface du 10 novembre 1834", dans *Dix ans d'études historiques*, troisième édition revue et corrigée, Paris, Éditions Tessier, 1839 (1<sup>ère</sup> édition 1835), p. 8.
6. Augustin THIERRY, "Avertissement", dans *Lettres sur l'histoire de France...*, ouv. cité, pp. 1-2.
7. Augustin THIERRY, *Considérations sur l'histoire de France*, 1840, dans *Œuvres complètes*, nouvelle édition revue et corrigée, tome 4, Paris, Éditions Furne, 1846, p. 114.
8. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, troisième édition, ouv. cité, pp. 7-8.
9. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, Paris, Éditions Firmin-Didot, 1883 (1<sup>ère</sup> édition 1835), pp. 257-258.
10. Augustin THIERRY, *Considérations sur l'histoire de France*, ouv. cité, p. 93.
11. Augustin THIERRY, *Considérations sur l'histoire de France*, ouv. cité, p. 22.
12. Voir en ce sens Michel FOUCAULT, *Il faut défendre la société : cours au Collège de France, 1975-1976*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, 283 p.
13. Augustin THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France...*, ouv. cité, p. 21.
14. Augustin THIERRY, "Préface du 10 novembre 1834", dans *Dix ans d'études historiques*, troisième édition, ouv. cité, p. 14.
15. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, réédition, ouv. cité, p. 262.
16. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, troisième édition, ouv. cité, pp. 335-336.
17. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, troisième édition, ouv. cité, pp. 154-155.
18. Voir Pierre ROSANVALLON, *Le moment Guizot*, Bibliothèque des sciences humaines, Paris, Éditions Gallimard, 1985, notamment le chapitre 6, "Révéler une classe à elle-même", pp. 179-220.
19. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, réédition, ouv. cité, p. 262.
20. Augustin THIERRY, *Considérations sur l'histoire de France*, ouv. cité, p. 18.
21. Augustin THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France...*, ouv. cité, p. 16.
22. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, troisième édition, ouv. cité, p. 331.
23. *Idem*, p. 4.
24. *Idem*, p. 181.
25. Augustin THIERRY, *Lettres sur l'histoire de France...*, ouv. cité, p. 15.
26. Amédée THIERRY, "Introduction", dans *Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, Paris, Éditions A. Sautet et Cie, tome 1, p. j.

27. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, réédition, ouv. cité, p. 292.
28. Amédée THIERRY, "Introduction", dans *Histoire des Gaulois ...*, ouv. cité, p. ij.
29. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, troisième édition, ouv. cité, p. 175.
30. Amédée THIERRY, "Introduction", dans *Histoire des Gaulois ...*, ouv. cité, p. iij.
31. Euryale CAZEAUX, "Lettre sur le programme à suivre par la Société ethnologique, Paris, le 20 mai 1839", lue à la séance du 27 mars 1846, *Bulletin de la Société ethnologique de Paris*, tome premier, 1846, Paris, 1847, p. 20.
32. William Frédéric EDWARDS, "Esquisse de l'état actuel de l'Anthropologie ou de l'histoire naturelle de l'homme", *Mémoires de la Société ethnologique*, tome premier, deuxième partie, Paris, 1841, p. 124.
33. François GUIZOT, *Essais sur l'histoire de France*, cinquième édition, Paris, Charpentier, 1842, p. 66.
34. Jules MICHELET, *Le Peuple*, Paris, Éditions Garnier-Flammarion, 1974 (1<sup>ère</sup> édition 1846), p. 154-155.
35. Henri de SAINT-SIMON, *Mémoire sur la science de l'homme*, dans *Œuvres complètes de Saint-Simon et Enfantin*, précédées de deux notices historiques, volume 40, réimpression de l'édition de 1865-1878, Aalen, Otto Zeller, 1964, p. 191.
36. Voir Laurent CLAUZADE, "Le statut philosophique des communes médiévales chez Saint-Simon, A. Thierry et A. Comte", *Cahiers de recherches médiévales*, n° 2, 1996, pp. 97-108.
37. Augustin THIERRY, *Dix ans d'études historiques*, troisième édition, ouv. cité, p. 438.
38. Augustin THIERRY, *Considérations sur l'histoire de France*, ouv. cité, p. 76.
39. *Idem*, pp. 121-122.
40. Pierre-Simon BALLANCHE, "Formule générale de tous les peuples, appliquée à l'histoire du peuple romain. Premier Fragment", *Revue de Paris*, première série, tome 1-3, mai 1829, Paris, 1829, p. 149.
41. *Idem*.
42. *Idem*, p. 153.
43. *Idem*, p. 144.
44. Augustin THIERRY, *Rapport sur les Travaux de la collection des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État, adressé à M. Guizot, ministre de l'Instruction Publique, le 10 mars 1837*, Paris, Éditions J. Tessier, 1837, p. 5.
45. *Idem*, p. 25.
46. *Idem*, p. 6.
47. Augustin THIERRY, *Considérations sur l'histoire de France*, ouv. cité, p. 133.
48. *Idem*, pp. 129 et 131.
49. *Idem*, p. 92.
50. Augustin THIERRY, "Préface du 25 février 1840", dans *Considérations sur l'histoire de France*, ouv. cité, p. 7.
51. Augustin THIERRY, Lettre à Madame de Circourt, 13 janvier 1850, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 13522/3.
52. Augustin THIERRY, "Préface", dans *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État, suivi de deux fragments du recueil de monuments inédits de cette histoire*, Genève, Mégariotis Reprints, 1979 (1<sup>ère</sup> édition 1853), p. X.
53. Albert LAPONNERAYE, *Cours public d'histoire de France, depuis 1789 jusqu'en 1830*, Paris, impr. de David, s.d., [1831], p. 15.
54. Albert LAPONNERAYE, *Défense du citoyen Laponneraye, prononcée aux assises du département de la Seine, le 21 avril 1832. Présidence de M. Dupuy. M. Partarieu Lafosse remplit les fonctions d'accusateur public*, Paris, Impr. de A. Mie, s.d., p. 5.
55. Augustin THIERRY, "Préface", dans *Essai sur l'histoire de la formation...*, ouv. cité, p. VI.
56. *Idem*, p. VII.
57. *Idem*, p. VIII.
58. Augustin THIERRY, dans *Essai sur l'histoire de la formation...*, ouv. cité, p. 2.

---

### **Pour citer cet article**

Référence électronique

Loïc Rignol, « Augustin Thierry et la politique de l'histoire. Genèse et principes d'un système de pensée. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 29 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index423.html>

---

---

***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

***Licence portant sur le document*** : Tous droits réservés